

3 juin 1874 : Incendie de 27 maisons à Giron.

Dans la nuit un terrible incendie s'est manifesté dans la commune de Giron Devant et a détruit 27 maisons et presque tout le mobilier qu'elles renfermaient à l'exception du bétail qui a pu être sauvé. Malheureusement la nommée Michalet Caroline épouse du sieur Tournier, garde champêtre, a péri dans les flammes. Vers minuit Mr Bret médecin et maire d'Echallon revenait de visiter un malade de Belleydoux lorsqu'arrivé au hameau du crêt il aperçut les lueurs d'un commencement d'incendie. Il réveille aussitôt les habitants du Crêt qui s'empressent de se rendre sur les lieux avec les habitants d'Echallon. A leur arrivée une grande partie du village de Giron est en feu et malgré les efforts de tous les habitants il n'a pu être préservé que huit bâtiments, la maison commune et l'église, la maison du maire Pochet et celle du sieur Collet, couvertes en ardoises. Le docteur Guillermet présent sur les lieux apprit que la femme Tournier avait disparu ; il se mit à sa recherche et finit par découvrir son cadavre carbonisé ne présentant plus qu'un tronçon informe.

5 juillet 1874 : Réunion du conseil municipal de Montanges à propos de l'incendie de Giron.

Le maire communique au conseil une circulaire demandant un vote de secours en faveur de vingt six incendiés à Giron et propose de voter tout ce que l'on pourra pour les incendiés de Montanges et de faire un effort de plus pour voter une cinquantaine de francs pour les sinistrés de Giron.

Mr Guinet a pris la parole avec Mr Romand pour combattre le vote en faveur de ceux de Giron, disant qu'il faut tout donner à ceux de Montanges. Sur sa proposition le conseil après délibération vote vingt cinq mètres cubes de sapins pouvant produire environ cinq cents francs en faveur des sinistrés du village.

Ce vote accepté, le maire François Chalon propose au conseil de montrer de la bonne volonté et de donner en outre deux ou trois mètres cubes à ceux de Giron.

Mr Guinet se lève et s'oppose formellement et obstinément à ce vote et dit qu'il faut encore les allouer à ceux de Montanges.

La discussion s'échauffant à ce sujet, monsieur le maire dit qu'il faut mettre la question aux voix. Mr Guinet a répondu que cela ne se pouvait pas et s'y est encore opposé.

Sur ces entre faits, Guinet et Romand quittent brusquement la salle sans rien décider.

Ensuite il ne reste en séance que cinq membres avec le maire qui sont tous favorables au vote des vingt cinq mètres cubes pour Montanges et trois pour Giron.

